

OFFRE D'EMPLOI :
ANIMATEUR-ACCOMPAGNATEUR SOLIDARITE PAYSANS
CENTRE-VAL DE LOIRE (H/F)

CONTEXTE :

Solidarité Paysans Centre-Val de Loire est une association régionale qui a vocation à défendre et à accompagner les agriculteurs en difficulté sur l'ensemble des 6 départements de la région Centre-Val de Loire : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.

Créée en juin 2017, l'association est en cours de structuration et de développement, cette offre d'emploi est une création de poste.

Solidarité Paysans Centre-Val de Loire fait partie du réseau national Solidarité Paysans qui compte, en France, 35 associations locales couvrant 64 départements ainsi qu'une structure nationale.

MISSIONS :

1. Animation et développement de la vie associative

- Organisation des conseils d'administration, des AG, etc.
- Circulation de l'information en lien avec les différents échelons (départemental, régional, national)
- Gestion administrative et financière en lien avec les administrateurs
- Développement financier et partenarial
- Mise en œuvre du plan de formation pour l'équipe bénévole
- Communication

2. Accompagnement des agriculteurs en difficulté

- Accueil téléphonique et mise en lien des agriculteurs en difficulté et des bénévoles
- Accompagnement ponctuel des agriculteurs en difficulté sur les 6 départements, en binôme avec les bénévoles
- Veille technique et juridique, suivi des dossiers
- Animation des commissions accompagnateurs

PROFIL ET COMPETENCES :

- Bac + 2 avec expériences ou Bac +4/5
- Expérience significative sur un poste similaire appréciée
- Bonne connaissance du milieu agricole et de ses institutions
- Connaissance du milieu associatif
- Grande aptitude relationnelle et humaine, capacité d'écoute
- Autonomie, initiative, rigueur, sens de l'organisation, capacités rédactionnelles, maîtrise des outils informatiques
- Sens du travail en équipe
- Des compétences en comptabilité, gestion et connaissances juridiques seraient fortement appréciées

CONDITIONS :

- CDI à temps plein (35h/semaine)
- Salaire selon la convention collective de la Confédération paysanne et de la FADEAR (2101,56€ brut/mois)
- Indemnisation des déplacements à hauteur de 0,4€/km
- Permis B et véhicule indispensables
- Poste basé à Blois (41), à la maison de l'Agriculture Paysanne
- Disponibilités ponctuellement le soir
- Date d'embauche : début mars

Date limite de candidature le 28 janvier, envoyer lettre de motivation et CV, par courriel uniquement à : centre-valdeloire@solidaritepaysans.org